

REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Samedi 2 septembre 2023
Leucate 10H-12H

Membres du Comité Directeur présents : Bruno BALITRAND, Antoine BARON, Anne-Marie BASSET (CTS), Dominique CANAL, Damien DA LUZ, Dominique JOBELOT, Sébastien LEROUX, Muriel LEROY, Rachel MULLER (CTS), Nicolas MUNARRIZ, Adeline ROUGES, Christophe STEVENDART (DTG), Frédéric VENOUIL et Michelle VILLALONGUE.

Représentants techniques régionaux : Lucie MARPINARD (TU), Noëlline MOLLET (Team Gym), Marie NAYRAC (GAF), Marie-Claire PASCALON (GPT), Simon PAYARD (GAM).

Personnel régional : Brigitte AVERSENQ, Marie CARTIGNY, Virginie HEBRARD, Francis PRUDENT, Stéphanie THERY, Laure EDOUART et Manon WAWRZYNIAK.

Excusés : Colette BAILLADE, Marin BERNUSSOU, Jean-Michel PITRE.
Christine ANDREU (Gac), Magali BOUVET (Gym+), Delphine SIMONNOT DA LUZ (GR), Mathilde BARREY (TR), Sandrine DEBAISIEUX (AER), Rachel KAJ (Baby Gym), Enzo PEUBLE (PK), Aurélie PICARD (Handi Gym).

En introduction :

Le Président, Antoine Baron, souhaite la bienvenue aux membres présents.

Nous nous retrouvons pour la seconde édition du séminaire et des colloques régionaux ce premier week-end de septembre pour démarrer la saison 2023-2024 dans les meilleures conditions de travail et de convivialité.

Il remercie l'ensemble des acteurs régionaux pour leur investissement.

NB : le procès verbal du Comité Directeur du 30 mai 2023 est en phase de finalisation.

La séance s'ouvre par une table ronde ; les représentants techniques sont invités à faire le bilan de la saison 2022.2023.

1-Bilan technique 2022.2023

RTR GAM Simon Payard : le nombre de jeunes participants décroît sur les stages interdépartementaux, nous laisserons la charge de ces rassemblements aux Comités départementaux.

Médaille de bronze historique remportée par l'équipe GAM Occitanie à la revue Revue d'effectif nationale.

De beaux podiums, de belles équipes et surtout des résultats individuels à féliciter dont 3 gymnastes de l'Élan Gymnique de Blagnac présentés au Championnat de France Elite.

Formations : de bons effectifs en Juges niveaux 1.2, avec une douzaine de juges supplémentaires et 100% des 7 Juges Niveau 3 diplômés.

Beau bilan, le collectif GAM assure la continuité des actions et renouvelle ses projets cette saison.

RTR TU Lucie Marpinard : la formation de Juges Niveaux 1 et 2 a diplômé 5 nouveaux juges, il n'y a pas eu de niveau 3 cette année.

Compétitions : 22 athlètes occitans concouraient sur la sélective de Poitiers.

Le niveau occitan monte avec l'ascension des équipes DN2 et DN1 de Lavarur et DN1 de l'Union classées dans le Top 10 en finale nationale.

En Trophée Fédéral sur le festigym national, les Allobroges Nîmois remportent le titre.

En Individuel, 19 occitans qualifiés en finale Elite et National, dont 7 médailles occitanes et le titre remporté par Dorian Biosca de la Tarnaise de Lavarur en Nat 15.16 ans.

Les stages Tumbling ne sont pas organisés en Occitanie.

RTR GAF Marie Nayrac : bonne saison avec des chiffres exponentiels.
De bons résultats compétitifs avec énormément de qualifiés sur les France et de beaux podiums.
La formation Animateur compte de nombreux candidats chaque année.
Stages : pas mal de stages interdépartementaux et DRA sur le nord et le sud.
Juges : de nombreux juges 1.2 et de plus en plus de juges Niveau 3.
Le comité GAF voudrait sensibiliser les animateurs à se former "Moniteurs" pour monter en puissance, il poursuit l'accompagnement des clubs pour la nouvelle saison.

RTR Team Gym Noelline Mollet : 14 Juges niveau 1 ont été formés sur les compétitions interdépartementales et 1 nouveau juge niveau 3 diplômé.
Compétitions : les Inter Départements ont été couplés avec la GAc et le TU, nous comptons plus encore de sélectionnés occitans au Championnat de France avec cette année 13 équipes issues de 7 clubs.
Résultats similaires à l'an passé, pas de médaille mais nous nous rapprochons des podiums, nous progressons.
Noelline aura plus de temps pour mener à bien de nouveaux projets cette année.

RTR GPT Marie-Claire Pascalon : missionnée en février au sein du comité, l'équipe est à consolider et les actions à renforcer.
En Parkour, les projets n'ont pu aboutir faute de salle et d'effectifs.
Les réseaux Sport santé et Baby Gym ont fonctionné cette saison avec la collaboration de Magalie Bouvet sur Gym+ mais qui malheureusement part.
Le BPJEPS et le recyclage Baby Gym ont formé beaucoup de nouveaux cadres Baby Gym, et des animations ont été proposées aux clubs chaque mois avec une belle adhésion.
Notons encore cette année, la participation du groupe Occitanie au Golden Age avec 4 clubs, toujours une réussite.

Les autres représentants techniques étant absents aujourd'hui mais mobilisés demain sur le colloque technique régional, les bilans ne sont pas notifiés dans ce compte rendu.

Anne-Marie Basset, CTS Coordonnatrice de l'Équipe Technique Régionale, résume : globalement l'ETR est bien mobilisée avec de bons indicateurs.
Sur la formation notamment avec 100 juges et 60 animateurs de plus que l'an passé (166 animateurs et 120 juges).
Nous comptons 16 clubs employeurs en plus, reflet d'une bonne dynamique régionale.
Elle remercie toute l'équipe et les clubs d'Occitanie pour avoir mené de front l'abondance des formations fédérales et professionnelles cette saison.
Francis Prudent, Responsable du Pôle Formation : nous avons organisé un nombre record de 208 actions (stages, formations et compétitions) représentant 432 jours dont 110 actions de formations (plus de la moitié) avec 33 actions BPJEPS, 7 CQP et 70 actions de formations fédérales.
Tous les collaborateurs régionaux, clubs, partenaires d'accueil et salariés, sont à remercier pour leur mise en place et leur suivi.

Christophe Stevendart, Délégué Technique Général conclut : nous avons enfin eu une première saison normale, post covid, et en plein régime.
L'organisation des premiers stages en septembre reste compliquée, nous travaillons encore à les anticiper.
Mais la saison se rode, nous gagnons en efficacité, même si face au nombre croissant d'actions il y a toujours des difficultés à gérer, des rouages à resserrer, des acteurs à relancer, des précisions à apporter.
Nous assurons un calendrier conséquent. Les résultats sont "là" ou "vont" arriver; nous progressons sur de bons rails.

2-Mise en place des commissions régionales

Bilan financier

Bruno Balitrand, Trésorier régional : en matière de trésorerie nous sommes excédentaires. Un gros travail est fait pour relancer les clubs débiteurs et assurer le suivi comptable, mais nous avançons de fait beaucoup de trésorerie.

Nous continuons à performer et simplifier la comptabilité analytique par action avec un suivi mensuel. Cette année, le résultat sera positif grâce aux bénéfices dégagés par l'organisme de formation (excédent estimé à 15 000€). Il faut néanmoins faire le point sur la digitalisation.

Nicolas Munarriz, Vice-président chargé du dossier, demande une comptabilité analytique par projet. Elle est prévue.

Bruno Balitrand félicite le Président pour la mise en place de nouvelles méthodes progressistes et Virginie Hébrard pour son travail sur les nouveaux process.

Vacations

Antoine Baron rappelle la nouvelle procédure 2022.2023 : nous employons et déclarons désormais tous nos intervenants/formateurs occasionnels, il n'y a plus de vacations.

Nous tendons vers plus de transparence mais il faut respecter le rôle de chacun.

Anne-Marie Basset précise le dispositif : sur l'Organisme de formation, nous leur demandons énormément, ils sont tous déclarés. Sur les stages, seuls les responsables sont rémunérés pour l'organisation, sachant que les intervenants viennent avec leur club. La décision a été comprise mais non pleinement acceptée.

Marie Nayrac le confirme au sein du secteur GAF car certains peuvent être amenés à prendre un groupe en charge avec préparation d'un agrès. La décision a été très discutée mais n'a pas entravé les actions.

Rachel Muller, CTS en charge du Haut Niveau : il faut rester logique et responsable sur les stages ; nommer un responsable et un expert par action car on ne peut guère rémunérer tous les spécialistes sur tous les stages. Sachant que notre calendrier compte déjà 47 stages dans le DRA Occitanie cette saison.

Convention clubs employeurs

Le Président : une réflexion s'engage sur la mise en place d'une convention de collaboration avec les clubs employeurs de nos intervenants.

Il conviendra d'aligner le même taux horaire pour tous pour lisser et gérer les salaires plus facilement. Le dispositif est piloté, les intervenants sont identifiés et sollicités en fonction des actions et leur proximité.

Par ailleurs, il faut veiller à ne pas dépasser 30 jours d'intervention pour les cadres fréquemment détachés, qui pourraient être assimilés CDI par l'Urssaf.

Ainsi, une convention avantagerait les salariés et les clubs, avec la souplesse qu'elle induira sur la rémunération et la valorisation des professionnels.

Elle intégrerait la mise à disposition du professionnel contre un forfait de 25€ de l'heure versé par le comité.

Les situations diffèrent, il s'agira de trouver les modalités adaptées à chaque convention en fonction de leur contrat horaire, charges et gestion.

Le comité versera une prestation au club sur facture. Forfait identique à tous les clubs conventionnés.

NB : le comité rembourse les frais réels de déplacement, non conventionnés.

Charge aux clubs de gérer le salaire, prime et heures supplémentaires de son salarié qui y trouvera un complément.

Attention, si la démarche peut avantager certains, elle peut aussi contrarier les autres techniciens.

Propositions

Adeline Rouges : l'intérêt du club pour la convention passera par l'attrait financier, il faut donc charger le taux d'intervention pour englober les charges.

Sébastien Leroux : bien détailler les chiffres et les cas pour que tous y trouvent avantage.

Dominique Jobelot : prévoir un bonus formation sur les actions collectives pour être formé sur leur intervention. Ils pourraient prétendre à la prise en charge des frais annexes auprès de l'Afdas.

A voir comme source de financement.

Décision : la **commission Défraiement Intervenants** est constituée afin de travailler sur le projet de convention. Elle est composée de : Bruno Balitrand, Adeline Rouges, Marie Nayrac, Simon Payard, Dominique Jobelot et Anne-Marie Basset.

Le Président proposera aux clubs employeurs associés de SVF Sète et Avenir Montauban.

3- demandes exceptionnelles des clubs GAF

1-Jennyfer Duriez (Sète) a été convoquée par la FFG pour intervenir sur le stage UEG.

La fédération a pris en charge l'hébergement et 50% du transport. Sa mission consistait également à recueillir les informations essentielles pour le comité technique régional GAF.

Marie Nayrac demande à ce que le comité puisse prendre le complément en charge (450€).

Décision : le Comité Directeur accepte à l'unanimité de rembourser 50% du déplacement, au même titre que notre procédure le prévoit pour les stages nationaux.

2- Suite à la fermeture du Pôle de Marseille, le CT GAF a été mobilisé afin de trouver des solutions internes pour les 6 gymnastes occitanes concernées. 1 a décidé d'aller au Pôle de Maux et 3 gymnastes vont au club de St Giniez à Marseille disposant du niveau d'exigence.

Noémie Pages (EG Colomiers) s'est vue proposée une entrée à l'Insep mais c'était trop tard ; n'étant pas sur le PPF elle n'accède pas aux listes (sauf via ses résultats aux championnats de France), ni sur le DRA alors qu'elle sera convoquée sur les stages nationaux.

Manon Milan, resterait en formation dans son club à Colomiers mais cela nécessite l'emploi d'un chorégraphe pour lequel l'Etoile Gymnique de Colomiers demande une aide financière pour 180H sur l'année à 50€/ H = 4500€.

Noémie Pages en bénéficierait avec d'autres et 2 demi-journées d'intervention seraient ouvertes aux clubs.

Antoine Baron demande l'accord du Comité Directeur sur le principe d'encourager la dynamique du secteur GAF, monter en compétence et soutenir le haut-niveau via cet apport chorégraphique régional.

Décision par vote : 0 contre, 3 abstentions (Muriel Leroy , Dominique Jobelot, Sébastien Leroux).

Le soutien financier est accepté sur le principe à la majorité. Le montant sera étudié, cadré et validé au prochain Bureau pour une prise en charge partielle.

3- Dernière demande : faire entrer Noémie Pages dans le DRA pour qu'elle puisse bénéficier du dispositif d'aide avec accès aux stages contacts.

Décision par vote : acceptée à l'unanimité.

Rachel Muller : la question se posera également pour Satine Galy (2009) en TR qui sort du PPF.

A décider ultérieurement.

4- Présentation de la nouvelle organisation régionale

Bienvenue à Laure Edouard qui vient d'intégrer le staff régional en tant qu'Agent de Développement. Antoine Baron présente la nouvelle organisation calée sur le modèle fédéral. Constituée de 5 pôles : secrétariat général, territoire, activités gymniques, qualité-RH, communication-événementiel, le siège accueillera également 2 jeunes en service civique à partir du 2 octobre sur la communication.

Les deux agents de développement se partagent le territoire pour mieux accompagner les clubs et départements.

Cette nouvelle organisation a été conçue pour faciliter le contact avec le comité et assurer l'efficacité des services.

Les mails, numéros de contact et horaires y sont associés.

Elle sera mise en ligne pour information large.

5- Calendrier statutaire

Prochaine réunion du Comité Directeur : le Président proposera des dates aux membres.

Rappel : Assemblée Générale régionale 20.21 janvier 2024 à Flavin.

Le président souhaite un bon colloque à tous les membres ainsi qu'une excellente saison gymnique. Fin des travaux à 12H.

Antoine BARON

Président



Michelle VILLALONGUE

Secrétaire Générale



DÉCISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR 2 SEPTEMBRE 2023

CONVENTION CLUBS EMPLOYEURS

La commission Défraiement Intervenants est constituée afin de travailler sur le projet de convention. Elle est composée de : Bruno Balitrand, Adeline Rouges, Marie Nayrac, Simon Payard, Dominique Jobelot et Anne-Marie Basset.

Le Président proposera aux clubs employeurs associés de SVF Sète et Avenir Montauban.

DEMANDES EXCEPTIONNELLES

1-Jennyfer Duriez (Sète) : le Comité Directeur accepte à l'unanimité de rembourser 50% du déplacement, au même titre que notre procédure le prévoit pour les stages nationaux.

2-Le Comité Directeur donne un accord de principe au soutien financier pour le chorégraphe embauché sur Colomiers afin d'en faire bénéficier le collectif régional GAF, encourager la dynamique du secteur GAF, monter en compétence et soutenir le haut-niveau via un apport chorégraphique. Le montant sera étudié, cadré et validé au prochain Bureau pour une prise en charge partielle.

3- Demande pour faire entrer Noémie Pages (EG Colomiers) dans le DRA afin qu'elle puisse bénéficier du dispositif d'aide avec accès aux stages contacts, acceptée.